

Le Puy Gris 2908m par les Cols de la Valloire et de Comberousse

	Durée	2 jours
	Distance	21 km
	Dénivelés positifs	2520m
	Dénivelés négatifs	2520m
	Point le plus haut	2908m (Sommet du Puy Gris)
	Point le plus bas	1092m (Hameau de la Bourgeat Noire)
	Difficulté	T5 - Arête sommitale particulièrement délicate (délitée, aérienne, usage des mains) - Plusieurs traversée de chaos de blocs et de petites zones glaciaires non balisés. - En dehors des cols et des cimes, itinéraire balisé et peu difficile.
	Point de départ	Parking de la Bourgeat Noire (Commune de Pinsot)
	Type d'activité	Randonnée pédestre
	Localisation	Massif de Belledonne (Isère/Savoie)

ITINÉRAIRE ÉTAPE PAR ÉTAPE :

- 1) Du parking partir au Sud sur le large sentier jusqu'à un croisement situé à 300m. Prendre à droite en direction du Chalet du Bout et grimper sur la piste forestière qui s'affine à l'approche de la cabane (source quelques mètres avant la cabane).
- 2) Traverser l'alpage de la cabane en direction du Sud-Ouest puis au Point 1465 partir plein Sud en direction du Lac du Léat.
- 3) Au Point 1686 (panneau indicatif), sortir du sentier principal en arpentant une sente sur la gauche allant chercher l'arête Nord de la Croix du Léat.
- 4) De la Croix du Léat descendre jusqu'au Lac du Léat et prendre pied sur le Gr738.

- 5) Emprunter le Gr738 vers le Sud jusqu'au Premier Chalet de la Grande Valloire (environ 3,5km). Présence de nombreuses cabanes non-gardées sur l'itinéraire.
- 6) Près du Premier Chalet de la Grande Valloire, sortir du Gr738 en empruntant le sentier remontant le Torrent de la Grande Valloire jusqu'au Lac Blanc. Pas de balisage à partir de la cabane.
- 7) Le sentier se divise en deux près du Lac Blanc, vers l'Ouest pour aller voir le Lac de la Folle (cul-de-sac) vers l'Est en montant vers le Lac Noir. Prendre cette seconde option vers le Lac Noir jusqu'au Point 2319.
- 8) Au Point 2319, sortir du sentier partant vers le Lac Glacé et suivre le talweg du vallon montant vers le Nord.
- 9) Suivre le fil de ce vallon jusqu'aux crêtes (pas de sentier, pas de cairns mais le terrain n'est pas compliqué, ça passe presque de partout).
- 10) Rejoindre la crête et s'ériger sur le Pic des Valloires (visible sur cartes OSM uniquement) et/ou le Point 2595. Présence de cairns sur les deux sommets.
- 11) Reprendre le sentier au Point 2319 et continuer à remonter la Combe de la Grande Valloire jusqu'au Col de la Valloire (à partir du Lac Glacé, on évolue dans des chaos de blocs avec des cairns mais pour faciliter la progression on peut grimper plutôt sur la gauche du vallon lors du franchissement des différents ressauts).
- 12) Au Col de la Valloire, descendre d'une cinquantaine de mètres en direction du Col de Comberousse puis bifurquer dans les dalles pour contourner les barres et les éboulis bloquant un accès direct entre le Col de la Valloire et la Selle du Puy Gris.
- 13) Remonter vers la Selle du Puy Gris en grimpant sur la droite en s'aidant des blocs rocheux en périphérie de la langue glaciaire (possibilité de remonter le petit glacier avec des crampons) - attention au risque de chutes de pierres.
- 14) De la Selle du Puy Gris, contourner les premiers ressauts rocheux de l'arête Ouest du Puy Gris par le Sud avant de reprendre le fil de la crête.
- 15) Sur l'arête, on suit de petits cairns difficilement repérables dans le dédale de blocs. Sur la première portion, les cairns partent sur le flanc Nord puis basculent sur le versant Sud jusqu'à buter contre un mur (3-4m de haut) situé à droite d'un piton rocheux légèrement orangé.
- 16) Franchir ce mur qui représente la principale difficulté de l'arête (pas mal de prises) puis on suit grosso modo le fil de la crête jusqu'au cairn sommital.
- 17) Du sommet, reprendre le cheminement à l'identique jusqu'à rejoindre le sentier cairné entre le Col de la Valloire et le Col de Comberousse.
- 18) Du Col de Comberousse, on descend tout d'abord dans le talweg du vallon avant de suivre les cairns présents sur les dalles polies à la gauche du vallon.
- 19) Avant d'attendre deux petits lacs glaciaires, on reprend le talweg pour emprunter l'échappatoire du vallon glaciaire et suivre une sorte de petite crête morainique jusqu'à la petite cabane de berger (croisement entre le sentier du Col Morétan et celui du Col de Comberousse) - Présence de cairn et sentier de plus en plus visible au fur et à mesure de la descente.
- 20) Relier le Refuge de l'Oule présent 300m en contrebas puis emprunter le Gr738 à partir du refuge.
- 21) Au Point 1662, continuer le Gr en franchissant la passerelle du torrent et relier le Hameau de la Bourgeat Noire (environ 3km).

Infos utiles :

- Randonnée réalisable à la journée (attention à la dénivellation).
- **Aire protégée traversée :** ENS de la Forêt du Bout et de la Montagne de Combe Grasse.
- **Chiens autorisés sur l'itinéraire :** Oui (mais arête sommitale impraticable pour eux)
- **Présence potentielle de chiens de protection lors de la période d'estive :** Oui
- **Sources sur l'itinéraire :** Source du Chalet du Bout / Lac du Léat / Source du deuxième Chalet de Tigneux / Source près du Chalet de la Fouetterie / Ruisseaux et lacs de la Grandes Valloire / Eau de fonte du Glacier du Gleyzin / Torrent du Gleyzin à partir du Refuge de l'Oule.
- **Coins bivouac :** Autour du Chalet du Bout / Autour du Lac du Léat / Replat au Sud de la Montagne de Tigneux (pas de source) / Près des Chalets de la Grande Valloire (le premier et le deuxième) / Près du Lac Blanc et du Lac Noir (très peu de places) / Replat près du croisement entre sentier du Col Morétan et du Col de Comberousse (zone humide donc utilisable uniquement par temps sec) / Près du Refuge de l'Oule / Alpage du Point 1662 / Alpage du Chalet du Plan.
- **Refuge sur l'itinéraire :** Refuge de l'Oule
- **Cabane non-gardée sur l'itinéraire :** Chalet du Bout / Chalet du Léat / Chalet de la Fouetterie / Premier Chalet de la Grande Valloire.

Tracé sur fond de carte :

Carte IGN nécessaire : 3433OT

Trace GPX téléchargeable directement sur le site <https://www.nttoporando.fr/> (au début de chaque article)



Avertissement : Le topo ci-présent ne peut être tenu pour responsable en cas de préjudice ou de dommage causé par l'utilisation des informations décrites. La météo, l'enneigement, la condition physique de l'individu ayant un impact sur la réalisation en toute sécurité de cette randonnée, chacun est responsable de son engagement en montagne.